



Retour sur le Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du 15 septembre 2015

1. Présentation de la direction Qualité de Vie et Santé au Travail (hors ordre du jour)

Présentation de l'organigramme de la direction QVST qui regroupe les pôles Santé au travail, Prévention des risques au travail et Egalité au travail. Point non prévu à l'ordre du jour alors que l'OJ du CHSCT boycotté du mois de juin prévoyait une présentation de la nouvelle organisation du Département RH.

L'occasion donc d'évoquer en séance le courrier envoyé la semaine précédente par la CFDT relatif à l'installation des agents du Pôle Santé (notamment assistantes sociales et psychologues du travail) dans le bâtiment Garde-Dieu et les difficultés qui en découlent.

2. Questions des OS

Horaires canicule (CFDT/UNSA) : Bilan de l'activation 2015, demande de modification des modalités RTT (CFDT) ; (UNSA) fiabilisation de la procédure, attention à l'utilisation de produits (ex : peinture).

Retour de L Pelé sur les déclenchements horaires canicule été 2015 et les difficultés de prévisions météo (déclenchement le jeudi midi pour la semaine qui suit), application du principe de précaution.

Points à revoir avec la DGESU à propos de directions qui n'ont pas appliqué la procédure mais leur propre interprétation.

Quant aux modalités RTT, elles seraient à revoir avant l'été prochain : journées de 7 heures pendant le plan canicule (cumul d'heures interdites) mais autoriser les prises de RTT en fonction des besoins du service (actuellement interdit).

Brigade nocturne, suivi médical (CFDT) :

Au CHSCT d'avril 2015, la CFDT avait sollicité le médecin du travail pour étudier les conséquences des horaires atypiques sur la santé des agents (déjà réalisé pour les agents du CRAIOL et de l'équipe de Quart de l'eau).

Réponse du médecin : sera réalisé avant la fin de l'année 2015.

Entretien des défibrillateurs et formation du personnel (CFDT) :

Constat de l'état du défibrillateur du parc auto (poussière) et du turn-over dans les bâtiments équipés.

Un point a été réalisé pendant l'été sur le parc de défibrillateurs de la collectivité, dans le cadre notamment d'un nouveau marché. Actuellement plusieurs défibrillateurs sont propriété de NM (+contrat de maintenance 1 fois par an) et d'autres sont en location (contrat global mise à disposition+maintenance = plus simple).

Le nouveau marché comportera deux lots 1) maintenance des équipements en place 2) reprise des locations.

Quant aux formations (connaissance de l'équipement et du fonctionnement, info rapide), elles ont été réalisées sur les sites à l'installation. Nous demandons que des infos ponctuelles soient réalisées régulièrement (pour les agents arrivant sur les sites occupés et n'ayant jamais vu

fonctionner) ; même si « n'importe qui » doit pouvoir utiliser un défibrillateur puisqu'il dit lui-même ce qu'il faut faire !

Relance des démarches de prévention liées aux addictions (CFDT) :

Abordé lors de la présentation du rapport annuel de la médecine du travail : c'est également une demande des directions, principalement la prévention face à l'alcool. Actuellement la « prévention » alcool résulte des signalements : la médecine du travail reçoit alors les agents concernés. Quant à la prévention tabac, le médecin du travail juge également nécessaire au vu de toutes les pathologies pouvant être liées au tabac qu'elle constate lors des RDV.

Ne sera possible que lorsque le recrutement d'un médecin aura pu aboutir.

3. Dossiers de l'administration

En préambule, on fait remarquer que les dossiers prévus au CHSCT de juin 2015 ont tous été relégués en fin d'ordre du jour alors qu'ils ne sont pas insignifiants et nécessitent du temps d'échange/débat.

Règlement intérieur.

Aucune remarque de la CFDT n'avait préalablement été prise en compte, pas de remarques des autres OS.

Quelques ajustements acceptés ; demande de porter le nombre de séances annuelles à 4 – refusé ; poursuite de l'envoi des dossiers en version papier au domicile des mandatés – refusé, les dossiers seront envoyés en version électronique aux agents ou aux permanences + version papier par courrier interne dans le service des mandatés ; absence de l'annexe au RI relatif aux groupes de travail CHSCT par direction (liste, quelles directions dans le groupe « Services centraux », nombre de séances annuelles, sites concernés...).

Le secrétariat du CHSCT sera assuré de la manière suivante sur le mandat :

- CGT : Avril 2015-août 2016
- UNSA : Août 2016-juillet 2017
- CFDT : Juillet 2017 – juin 2018
- FO : juin 2018 – décembre 2018

Pour : CGT, FO, UNSA

Abstention : CFDT

Procédure amiante pour l'enlèvement des dépôts sauvages

Plusieurs procédures avaient été validées au CHSCT du 7 avril (carottages en voirie et canalisations amiante-ciment), nouvelle procédure concernant le ramassage de dépôts sauvages types plaques d'amiante. Les formations pour les agents auront lieu en novembre avec l'APAVE.

Pour : CFDT, CGT, UNSA, FO

Rapport annuel de la médecine du travail

Constatation générale de manque de temps d'exercice, c'est une récurrence de plusieurs années résultant d'une réaction tardive de la collectivité (validation 2nd médecin) et d'une grande difficulté de recrutement.

Le manque de temps influence grandement l'activité du service :

- Suivi médical régulier et préventif : chaque agent devrait bénéficier d'une visite médicale tous les 2 ans, hors suivis particuliers (en fonction de leurs missions ou de leur situation de santé). Le constat est que 1000 agents n'ont pas bénéficié d'une visite dans les deux dernières années et (selon le médecin) ces agents n'ont probablement pas été vus les années précédentes non plus. Le suivi médical est centré sur les agents des services techniques et les agents ayant une problématique particulière.

- Reclassements : travail transversal avec d'autres services RH, mais manque de temps. Dossier qui sera ré-évoqué lors du prochain CHSCT
- Davantage d'agents « aptes avec restrictions » : mais analyse non réalisée complètement sur les causes et les conséquences pour les collègues du service
- Pas encore d'engagement dans le dossier de la prévention de l'usure professionnelle : environ 80 agents sont suivis dans le cadre d'un changement de poste/changement de métier + environ 350 agents inaptes partiel/total. A démarrer.
- Prévention des risques psychosociaux : intervention trop tardive sur les situations et nécessité d'agir en amont. D'ailleurs, la réorganisation du département RH a porté un coup à la mise en place des préconisations du plan de prévention RPS puisque la direction est pilote des mesures les plus urgentes.

Bilan annuel des accidents du travail

Tous les accidents ont déjà été analysés lors des groupes de travail CHSCT, mais cette présentation est intéressante puisqu'elle remet tous les accidents de la collectivité en perspective. Cela permet de détecter les points noirs en terme de types d'activité/ et de services.

En 2014, le nombre d'accidents a légèrement augmenté, mais surtout le taux de gravité et le nb de jours d'accidents du travail ont augmenté fortement. Points noirs sur les accidents liés à la manutention. Dans les directions du Bâti, la DOPEA eau et les pôles (sauf Erdre et Loire et Nantes Ouest) les taux de fréquence et taux de gravité ont augmenté et sont élevés. L'accent est mis en 2015 sur les formations gestes et postures.

Au niveau des accidents de trajet, les accidents de vélo sont les plus fréquents et ont généré 50% des arrêts.

Bilan d'activité 2014 du service accompagnement et conseil social

Le rapport revient sur les actions du service et les entretiens réalisés auprès des agents. Hormis la procédure auprès des agents en arrêt, le SACS revient sur les motifs de demandes de rdv :

1. La santé : handicap et suivi des arrêts
2. Vie au travail : mal être, prépa retraite
3. Le budget : demande d'aide financière, difficultés de gestion budgétaire, situation d'endettement
4. Vie familiale + logement : gestion des situations dans les procédures de séparation/divorce ; les séparations déclenchent parfois une problématique liée au logement.

Point d'étape sur la démarche de prévention des RPS.

Il était donc 12h20, la moitié des élus de NM étaient partis alors même que le CHSCT est l'instance au cœur de la démarche de prévention et que ce point d'étape était le premier depuis novembre 2014... Doute...

Les mesures prioritaires ont pour pilote les services RH, dans les 6 derniers mois, période de réorganisation, elles sont eu du mal à se mettre en place !

Le groupe de travail (agents, RH et OS – hors CGT-) a travaillé sur ce semestre sur la définition des indicateurs de suivi : sera présenté au prochain CHSCT.